

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	384 000		384 000	538 730		154 730	28.72
Chiffre d'affaires NET	384 000		384 000	538 730		154 730	28.72
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			7	10		3	31.26
Total des Produits d'exploitation (I)			384 007	538 740		154 733	28.72
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			181 337	327 839		146 502	44.69
Impôts, taxes et versements assimilés			3 202	3 375		174	5.14
Salaires et traitements			114 405	110 058		4 347	3.95
Charges sociales			42 842	41 241		1 601	3.88
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 067	1 302		765	58.73
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				119 205		119 205	100.00
Dotations aux provisions							
Autres charges			5	6		1	9.04
Total des Charges d'exploitation (II)			343 859	603 027		259 168	42.98
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			40 148	64 287		104 435	162.45
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				31 927	31 927	100.00
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V				31 927	31 927	100.00
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		31 927			31 927	
Intérêts et charges assimilées (4)				36 700	36 700	100.00
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		31 927		36 700	4 773	13.01
2. Résultat financier (V-VI)		31 927		4 773	27 154	568.89
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		8 221		69 060	77 281	111.90
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		9 873			9 873	
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		9 873			9 873	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		13 268		9 065	4 204	46.37
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		13 268		9 065	4 204	46.37
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		3 396		9 065	5 669	62.54
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		393 880		570 667	176 788	30.98
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		389 054		648 792	259 738	40.03
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		4 825		78 125	82 950	106.18

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable



CLT AUDIT & CONSEIL

BILAN ACTIF ET PASSIF

SAS GROUPE LCAP

41 RUE DE WATTIGNIES

75012 PARIS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Certifié conforme à l'original

Mme Corinne GAUDIC
Présidente de Séance et associée

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	6 201	3 659	2 542	4 609	2 067	44.85
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	2 399 000	2 399 000		31 927	31 927	100.00	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total II	2 405 201	2 402 659	2 542	36 536	33 994	93.04	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	185 835	99 776	86 059	101 377	15 318	15.11
	Autres créances	225 223	193 390	31 833	16 831	15 002	89.13
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	244 845		244 845	137 092	107 753	78.60	
Charges constatées d'avance (3)							
Total III	655 903	293 166	362 737	255 301	107 436	42.08	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 061 104	2 695 826	365 279	291 837	73 442	25.17	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

173 390

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 565 543)	565 543		565 543			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 034 051		1 034 051			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	54 519		54 519			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	64 978		64 978			
	Report à nouveau	2 420 012		2 341 887	78 125	3.34	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	4 825		78 125	82 950	106.18	
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	696 095		700 921	4 825	0.69		
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
Total III							
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	228 548		224 799	3 749	1.67	
	Concours bancaires courants	1 780		905	875	96.64	
	Emprunts et dettes financières diverses	551 600		523 093	28 507	5.45	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 888		90 213	17 325	19.20		
Dettes fiscales et sociales	160 994		152 145	8 850	5.82		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	45 564		1 603	43 961	NS		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	1 061 374		992 757	68 616	6.91	
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		365 279		291 837	73 442	25.17	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

138 234

129 678

GROUPE LCAP

Société par actions simplifiée au capital de 565 543 euros

Siège social : 41, rue de Wattignies – 75012 Paris

810 825 562 RCS Paris

(la « Société »)

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 26 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 26 juin,
A 13 heures,

Les associés de la Société se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire (l' « **Assemblée** »), au siège social de la Société situé 41, rue de Wattignies – 75012 Paris, sur convocation de la présidente de la Société faite par lettre recommandée avec accusé de réception adressée le 19 juin 2024 à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Mme Corinne GAUDIC, en sa qualité de présidente de la Société, conformément à l'article 18.7.1 des statuts de la Société (la « **Présidente de Séance** »).

M. Stéphane FAUGER, Commissaire aux comptes titulaire de la Société, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par la Présidente de Séance, permet de constater que les associés présents et représentés possèdent 277 023 actions (soit 80 060 actions ordinaires et 196 963 actions de préférence P1) sur les 467 063 actions ayant le droit de vote.

La Présidente de Séance constate que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La Présidente de Séance indique que les documents devant être mis à la disposition des associés l'ont été dans les conditions prévues par la loi et les statuts de la Société. L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente de Séance dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- l'avis de réception et une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- les comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- le rapport de gestion,
- le rapport général du Commissaire aux comptes,

- le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions règlementées visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, et
- le texte des résolutions proposées.

La Présidente de Séance rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Point sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ; et
- Pouvoir pour formalités.

Lecture est ensuite donnée du rapport de la présidente.

Puis la Présidente de Séance déclare la discussion ouverte.

Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant plus la parole, la Présidente de Séance met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION : Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'Assemblée, après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, du rapport de gestion et du rapport général du Commissaire aux comptes y afférents, approuve ces rapports et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION : Affectation du résultat de l'exercice

Consécutivement à l'adoption de la première résolution ci-dessus, l'Assemblée, après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, du rapport de gestion et du rapport général du Commissaire aux comptes y afférents, constate que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 font apparaître un bénéfice de 4 825 €, qu'elle décide d'imputer en totalité sur le compte « report à nouveau » débiteur qui est ainsi ramené à - 2 415 187 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION : Point sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce

L'Assemblée, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, approuve le contenu dudit rapport et prend acte qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RÉSOLUTION : Pouvoir pour formalités

L'Assemblée Générale décide de conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent acte en vue de l'accomplissement des formalités légales et réglementaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente de Séance déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente de Séance, également associée, conformément à l'article 18.7.1 des statuts de la Société.



Mme Corinne GAUMIC

Présidente de Séance et associée

CG

GROUPE LCAP

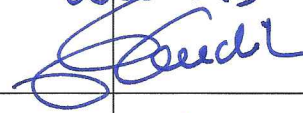
Société par actions simplifiée au capital de 565 543 euros

Siège social : 41, rue de Wattignies – 75012 Paris

810 825 562 RCS Paris

(la « Société »)

FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 26 JUIN 2024

#	Nom, prénom et domicile de l'Associé	Nombre d'actions et catégorie	Nombre de voix	Nom, prénom et domicile du mandataire	Signature
1	M. Ludovic GAUDIC 8, le long Douet 14800 CANAPVILLE	40 040 actions ordinaires	40 040	Absent et non excusé	
2	Mme Corinne GAUDIC 1 bis, rue Saint Honoré 78 000 VERSAILLES	80 060 actions ordinaires 196 963 actions de préférence P1 98 480 actions de préférence P2	277 023	Gaudic Corinne 1 Bis rue St Honoré 78000 Versailles 	
3	LG HOLDING Représentée par M. Ludovic GAUDIC 6, Impasse de Noroît 85330 NOIRMOUTIER-EN-L'ÎLE	150 000 actions ordinaires	150 000	Absent et non excusé	
Total		270 100 actions ordinaires 196 963 actions de préférence P1 98 480 actions de préférence P2	467 063		

Total des pouvoirs : 0

Total des actions : 375 503 actions (soit 80 060 actions ordinaires, 196 963 actions de préférence P1 et 98 480 actions de préférence P2)

Total des voix : 277 023

La Présidente certifie exacte la présente feuille de présence faisant apparaître :

- qu'un seul associé est présent, totalisant 277 023 actions (soit 80 060 actions ordinaires et 196 963 actions de préférence P1) ayant droit de vote auxquelles sont attachées 277 023 voix ;
- qu'il n'a été adressé aucun pouvoir.

Fait à Paris, le 26 juin 2024



Madame Corinne Gaudic
Présidente

Stéphane Fauger
Commissaire aux comptes

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

POUR L'EXERCICE DU

1^{ER} JANVIER 2023 AU 31 DECEMBRE 2023

SAS GROUPE LCAP

41, rue de Wattignies

75012 Paris

35, Boulevard Richard Wallace – 92800 Puteaux
Inscrit à la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles

Tél. 01.47.98.06.23 – E-mail : contact@sf-expertise-comptable.com



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2023

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

I. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée pour six exercices consécutives par décisions de l'assemblée générale ordinaire du 16 décembre 2021 et ce jusqu'à l'exercice clos le 31 décembre 2026 nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS GROUPE LCAP, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés page 6 de l'annexe des comptes annuels, concernant les faits caractéristiques de l'exercice et les événements postérieurs à la date de clôture.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Afin, d'émettre l'opinion ci-dessus, nous nous sommes assurés de la correcte application des principes comptables retenues antérieurement et notamment des règles de dépréciation des immobilisations financières.

A ce titre, nous avons mis en œuvre plus particulièrement des travaux et diligences visant à nous assurer de l'existence, de la valorisation et du suivi des immobilisations financières,

IV. Vérification du rapport et des autres documents adressés à l'associé

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.



V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de la société relatifs aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels sont arrêtés par le Président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Stéphane Fauger
Commissaire aux comptes

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Puteaux, le 14 juin 2024

Stéphane Fauger
Commissaire aux Comptes



Stéphane Fauger
35, boulevard Richard Wallace
92800 Puteaux

SAS GROUPE LCAP
41 RUE DE WATTIGNIES

75012 PARIS



CLT AUDIT & CONSEIL

COMPTES ANNUELS

CLT AUDIT & CONSEIL

24 CHEM. DE CHARRIERE BLANCHE

IMMEUBLE LE CHARME

69130 ECULLY

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	6 201	3 659	2 542	4 609	2 067	44.85
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	2 399 000	2 399 000		31 927	31 927	100.00	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total II	2 405 201	2 402 659	2 542	36 536	33 994	93.04	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	185 835	99 776	86 059	101 377	15 318	15.11
	Autres créances	225 223	193 390	31 833	16 831	15 002	89.13
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	244 845		244 845	137 092	107 753	78.60	
Charges constatées d'avance (3)							
Total III	655 903	293 166	362 737	255 301	107 436	42.08	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 061 104	2 695 826	365 279	291 837	73 442	25.17	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

173 390

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 565 543)	565 543		565 543			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 034 051		1 034 051			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	54 519		54 519			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	64 978		64 978			
	Report à nouveau	2 420 012		2 341 887	78 125	3.34	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	4 825		78 125	82 950	106.18	
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	696 095		700 921	4 825	0.69		
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
Total III							
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	228 548		224 799	3 749	1.67	
	Concours bancaires courants	1 780		905	875	96.64	
	Emprunts et dettes financières diverses	551 600		523 093	28 507	5.45	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 888		90 213	17 325	19.20	
	Dettes fiscales et sociales	160 994		152 145	8 850	5.82	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	45 564		1 603	43 961	NS		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	1 061 374		992 757	68 616	6.91	
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		365 279		291 837	73 442	25.17	
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		138 234		129 678			

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	384 000		384 000	538 730	154 730	28.72
Chiffre d'affaires NET	384 000		384 000	538 730	154 730	28.72
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			7	10	3	31.26
Total des Produits d'exploitation (I)			384 007	538 740	154 733	28.72
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			181 337	327 839	146 502	44.69
Impôts, taxes et versements assimilés			3 202	3 375	174	5.14
Salaires et traitements			114 405	110 058	4 347	3.95
Charges sociales			42 842	41 241	1 601	3.88
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 067	1 302	765	58.73
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				119 205	119 205	100.00
Dotations aux provisions						
Autres charges			5	6	1	9.04
Total des Charges d'exploitation (II)			343 859	603 027	259 168	42.98
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			40 148	64 287	104 435	162.45
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				31 927	31 927	100.00
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V				31 927	31 927	100.00
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		31 927			31 927	
Intérêts et charges assimilées (4)				36 700	36 700	100.00
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		31 927		36 700	4 773	13.01
2. Résultat financier (V-VI)		31 927		4 773	27 154	568.89
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		8 221		69 060	77 281	111.90
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		9 873			9 873	
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		9 873			9 873	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		13 268		9 065	4 204	46.37
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		13 268		9 065	4 204	46.37
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		3 396		9 065	5 669	62.54
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		393 880		570 667	176 788	30.98
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		389 054		648 792	259 738	40.03
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		4 825		78 125	82 950	106.18

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

A la suite de la mise en liquidation financière de trois de ses filiales et des difficultés financières qui en ont découlé, la société GROUPE LCAP a été placée en redressement judiciaire par jugement rendu le 24 octobre 2022 par le Tribunal de Commerce de PARIS.

La période d'observation a été renouvelée de 6 mois à compter du 24/04/2023 par jugement du 13/04/2023.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le plan de continuation de la société GROUPE LCAP a été arrêté par jugement en date du 9 janvier 2024.

Le plan prévoit le remboursement du passif déclaré de 890 346 € en 6 annuités annuelles progressives avec une première échéance en date du 9 janvier 2025.

Le jugement du 3 avril 2024 portant sur les créances contestées a eu pour conséquence de réduire le passif définitif à 865 293 €.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 201		
TOTAL	6 201		
Autres participations	2 399 000		
TOTAL	2 399 000		
TOTAL GENERAL	2 405 201		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			6 201	6 201
TOTAL			6 201	6 201
Autres participations			2 399 000	2 399 000
TOTAL			2 399 000	2 399 000
TOTAL GENERAL			2 405 201	2 405 201

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 592	2 067		3 659
TOTAL		1 592	2 067		3 659
TOTAL GENERAL		1 592	2 067		3 659
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier		2 067			
TOTAL		2 067			
TOTAL GENERAL		2 067			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	2 367 073	31 927			2 399 000
Sur comptes clients	99 776				99 776
Autres provisions pour dépréciation	193 390				193 390
TOTAL	2 660 239	31 927			2 692 166
TOTAL GENERAL	2 660 239	31 927			2 692 166
Dont dotations et reprises financières		31 927			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	133 594	133 594	
Autres créances clients	52 241	52 241	
Taxe sur la valeur ajoutée	16 245	16 245	
Groupe et associés	173 390	0	173 390
Débiteurs divers	35 588	35 588	
TOTAL	411 058	237 668	173 390

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 780	942	427	411
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	228 548		116 559	111 989
Fournisseurs et comptes rattachés	72 888	37 015	18 295	17 578
Personnel et comptes rattachés	1 681	1 681		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	41 316	9 677	16 136	15 503
Taxe sur la valeur ajoutée	114 801	42 241	37 006	35 554
Autres impôts taxes et assimilés	3 196	1 114	1 062	1 020
Groupe et associés	551 600	0		551 600
Autres dettes	45 564	45 564		
TOTAL	1 061 374	138 234	189 485	733 655

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	565 543			565 543

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions Agencements et aménagements Installations techniques Matériels et outillages Matériel de transport Matériel de bureau Mobilier	Linéaire	3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 573
Dettes fiscales et sociales	2 592
Total	30 165

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	
- HONORAIRES CABINET COMPTABLE	3 420
- HONORAIRES COMMISSAIRE AUX COMPTES	5 760
- JURIDIQUE	2 160
- HONORAIRES EXCEPTIONNELS	2 699
- HONORAIRES ADMINISTRATEUR	9 495
- DEBOURS ADMINISTRATEUR	1 087
- EMOLUMENTS MANDATAIRE	2 336
- DEBOURS MANDATAIRE	345
- DEBOURS MANDATAIRE	272
DETTES PROVISIONNEES POUR CONGES A PAYER	
- PROVISION POUR CONGES PAYES	1 681
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	
- TAXE D'APPRENTISSAGE VERSEMENT LIBERATOIRE 2023	102
- FORMATION CONVENTIONNEL 2023	227
ORGANISMES SOCIAUX - CHARGES SUR CONGES A PAYER	
- PROVISION POUR CONGES PAYES	583
Total	30 166

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS GROUPE LCAP
75012 PARIS

Page : 12

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- CJ TRADE	5 000		95.00	5 000							Liquid judi
- HOLDCO 2W	610 000	608 496	100.00	1 564 000				4 550	1 768		Sauvegarde
- FRANCE MANUFACTURE	10 000		100.00	10 000		128 438					Liquid judi
- LES ATELIERS PEYRACHE	120 000	135 439	100.00	120 000				1 270 891	47 366		Sauvegarde
- BRODERIE DU LYS	40 000		100.00	700 000		23 951					Liquid judi
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

A la suite de la mise en liquidation financière de trois de ses filiales et des difficultés financières qui en ont découlé, la société GROUPE LCAP a été placée en redressement judiciaire par jugement rendu le 24 octobre 2022 par le Tribunal de Commerce de PARIS.

La période d'observation a été renouvelée de 6 mois à compter du 24/04/2023 par jugement du 13/04/2023.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le plan de continuation de la société GROUPE LCAP a été arrêté par jugement en date du 9 janvier 2024.

Le plan prévoit le remboursement du passif déclaré de 890 346 € en 6 annuités annuelles progressives avec une première échéance en date du 9 janvier 2025.

Le jugement du 3 avril 2024 portant sur les créances contestées a eu pour conséquence de réduire le passif définitif à 865 293 €

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 201		
TOTAL	6 201		
Autres participations	2 399 000		
TOTAL	2 399 000		
TOTAL GENERAL	2 405 201		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			6 201	6 201
TOTAL			6 201	6 201
Autres participations			2 399 000	2 399 000
TOTAL			2 399 000	2 399 000
TOTAL GENERAL			2 405 201	2 405 201

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 592	2 067		3 659
TOTAL		1 592	2 067		3 659
TOTAL GENERAL		1 592	2 067		3 659
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	2 067				
TOTAL	2 067				
TOTAL GENERAL	2 067				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	2 367 073	31 927			2 399 000
Sur comptes clients	99 776				99 776
Autres provisions pour dépréciation	193 390				193 390
TOTAL	2 660 239	31 927			2 692 166
TOTAL GENERAL	2 660 239	31 927			2 692 166
Dont dotations et reprises financières		31 927			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	133 594	133 594	
Autres créances clients	52 241	52 241	
Taxe sur la valeur ajoutée	16 245	16 245	
Groupe et associés	173 390	0	173 390
Débiteurs divers	35 588	35 588	
TOTAL	411 058	237 668	173 390

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 780	942	427	411
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	228 548		116 559	111 989
Fournisseurs et comptes rattachés	72 888	37 015	18 295	17 578
Personnel et comptes rattachés	1 681	1 681		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	41 316	9 677	16 136	15 503
Taxe sur la valeur ajoutée	114 801	42 241	37 006	35 554
Autres impôts taxes et assimilés	3 196	1 114	1 062	1 020
Groupe et associés	551 600	0		551 600
Autres dettes	45 564	45 564		
TOTAL	1 061 374	138 234	189 485	733 655

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	565 543			565 543

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions Agencements et aménagements Installations techniques Matériels et outillages Matériel de transport Matériel de bureau Mobilier	Linéaire	3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 573
Dettes fiscales et sociales	2 592
Total	30 165

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	
- HONORAIRES CABINET COMPTABLE	3 420
- HONORAIRES COMMISSAIRE AUX COMPTES	5 760
- JURIDIQUE	2 160
- HONORAIRES EXCEPTIONNELS	2 699
- HONORAIRES ADMINISTRATEUR	9 495
- DEBOURS ADMINISTRATEUR	1 087
- EMOLUMENTS MANDATAIRE	2 336
- DEBOURS MANDATAIRE	345
- DEBOURS MANDATAIRE	272
DETTES PROVISIONNEES POUR CONGES A PAYER	
- PROVISION POUR CONGES PAYES	1 681
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	
- TAXE D'APPRENTISSAGE VERSEMENT LIBERATOIRE 2023	102
- FORMATION CONVENTIONNEL 2023	227
ORGANISMES SOCIAUX - CHARGES SUR CONGES A PAYER	
- PROVISION POUR CONGES PAYES	583
Total	30 166

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 541.99	4 609.14	2 067.15	44.85
21830000 MATERIEL BUREAU ET INFORMATI.	6 201.45	6 201.45		
28183000 AUTRES IMMO. CORPORELLES	3 659.46	1 592.31	2 067.15	129.82
AUTRES PARTICIPATIONS		31 927.00	31 927.00	100.00
26100000 TITRES BRODERIE DU LYS	700 000.00	700 000.00		
26110000 TITRES HOLDCO	1 564 000.00	1 564 000.00		
26120000 TITRES ATELIERS PEYRACHE	120 000.00	120 000.00		
26130000 CJ TRADE	5 000.00	5 000.00		
26140000 TITRES FRANCE MANUFACTURE	10 000.00	10 000.00		
29610000 PROV.DEPREC TITRES PARTICIPA.	2 399 000.00	2 367 073.00	31 927.00	1.35
Total II	2 541.99	36 536.14	33 994.15	93.04
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	86 058.73	101 377.16	15 318.43	15.11
41100000 CLIENTS	52 240.66	67 559.09	15 318.43	22.67
41600000 CLIENTS DOUTEUX	133 594.39	133 594.39		
49100000 PROVISION DÉP. COMPTES CLIENTS	99 776.32	99 776.32		
AUTRES CREANCES	31 832.99	16 831.03	15 001.96	89.13
40100000 FOURNISSEURS	15 587.75	2 549.34	13 038.41	511.44
44566000 TVA DÉDUCTIBLE S/AUT.BIENS ET		68.80	68.80	100.00
44566900 TVA DÉD EN ATTENTE PAIEMENT	10 420.00	10 820.00	400.00	3.70
44567000 CRÉDIT DE TVA À REPORTER	1 275.00		1 275.00	
44586000 TVA SUR FACTURES NON PARVENUES	4 550.24	3 392.89	1 157.35	34.11
45137900 CC BRODERIE DU LYS	23 951.40	23 951.40		
45138000 C/C FRANCE MANUFACTURE	128 438.32	128 438.32		
45160600 CC CED MARKITEMS	21 000.00	21 000.00		
46710000 AUTRES COMPTES DÉBITEURS/CRÉDI	20 000.00	20 000.00		
49510000 DÉPRÉCIATION COMPTES GROUPE	173 389.72	173 389.72		
49670000 PROV DEPRE AUTRES COMPTES DEB.	20 000.00	20 000.00		
DISPONIBILITES	244 844.90	137 092.39	107 752.51	78.60
51230000 THEMIS BANQUE	242 741.23	135 123.39	107 617.84	79.64
51240000 THEMIS COMPTE PAS	2 103.67	1 969.00	134.67	6.84
Total III	362 736.62	255 300.58	107 436.04	42.08
TOTAL GENERAL	365 278.61	291 836.72	73 441.89	25.17

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	565 543.00	565 543.00		
10130000 CAPITAL SOUSCRIT-APPELÉ, VERSÉ	565 543.00	565 543.00		
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	1 034 050.50	1 034 050.50		
10410000 PRIME D'EMISSION	1 034 050.50	1 034 050.50		
RESERVE LEGALE	54 519.31	54 519.31		
10611000 RÉSERVE LÉGALE	54 519.31	54 519.31		
AUTRES RESERVES	64 977.96	64 977.96		
10680000 AUTRES RÉSERVES	64 977.96	64 977.96		
REPORT A NOUVEAU	2 420 011.51	2 341 886.81	78 124.70	3.34
11000000 REPORT A NOUVEAU CREDITEUR		167 579.13	167 579.13	100.00
11900000 REPORT A NOUVEAU DEBIT	2 420 011.51	2 509 465.94	89 454.43	3.56
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	4 825.42	78 124.70	82 950.12	106.18
Total I	696 095.32	700 920.74	4 825.42	0.69
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	228 547.72	224 799.08	3 748.64	1.67
16400000 EMPRUNT SG (M)		61 495.75	61 495.75	100.00
16400900 EMPRUNT SG AVANT RJ	64 762.11		64 762.11	
16410000 EMPRUNT CE (T) N°5643204 60M		161 266.48	161 266.48	100.00
16410900 EMPRUNT CE AVANT RJ	163 785.61		163 785.61	
16884000 EUPRUNTS - INTÉRÊTS COURUS		2 036.85	2 036.85	100.00
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	1 780.26	905.36	874.90	96.64
51210000 SOCIETE GENERALE	942.00	16.00	926.00	NS
51210900 SG AVANT RJ	838.26	838.19	0.07	0.01
51220000 BNP		51.17	51.17	100.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	551 599.84	523 092.57	28 507.27	5.45
45137800 CC LAP	113 149.86	113 149.86		
45151800 CC 2WF	410.65	410.65		
45151900 CC HOLDCO	828.19	828.19		
45540900 C/C CORINNE GAUDIC AVANT RJ	437 211.14		437 211.14	
45550000 CC PLURIEL ATLANTIQUE 2		202 746.01	202 746.01	100.00
45560000 CC APICAP GRAND ANGLE 2		205 957.86	205 957.86	100.00
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	72 887.98	90 213.08	17 325.10	19.20
40100000 FOURNISSEURS	9 441.54	44 596.80	35 155.26	78.83
40100900 FOURNISSEURS AVANT RJ	35 873.06	4 662.06	31 211.00	669.47
40810000 FOURNISSEURS - FACT. NON PARVE	27 573.38	40 954.22	13 380.84	32.67
DETTES FISCALES ET SOCIALES	160 994.15	152 144.65	8 849.50	5.82
42820000 DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAY	1 681.07	527.98	1 153.09	218.40
43100000 SÉCURITÉ SOCIALE	4 448.00	5 116.18	668.18	13.06
43100900 URSSAF AVANT RJ	26 894.37	28 798.06	1 903.69	6.61
43708000 AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	34.03		34.03	
43710000 MALAKOFF	1 402.09	3 051.50	1 649.41	54.05
43710900 MALAKOFF AVANT RJ	3 904.65	824.05	3 080.60	373.84
43735000 APICIL	921.68	643.15	278.53	43.31
43735900 APICIL AVANT RJ	839.50	2 450.39	1 610.89	65.74
43750000 AGS - SALAIRES GARANTIS	2 288.69	2 288.69		

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
43820000 CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PA	582.55	183.84	398.71	216.88
44000900 ETAT - DETTES AVANT RJ	852.00	852.00		
44210000 PAS	785.67	774.00	11.67	1.51
44210900 ETAT - PAS AVANT RJ	1 229.89	1 229.89		
44551000 TVA À DÉCAISSER		4 036.00	4 036.00	100.00
44551900 ETAT - TVA DUE AVANT RJ	72 560.00	73 177.00	617.00	0.84
44566000 TVA DÉDUCTIBLE S/AUT.BIENS ET	10.00		10.00	
44571000 TVA COLLECTÉE	19 965.75		19 965.75	
44572900 TVA COLLECTÉE ATTENTE PAIEMEN	22 265.73	26 831.70	4 565.97	17.02
44860000 ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	328.48	1 360.22	1 031.74	75.85
AUTRES DETTES	45 563.98	1 602.72	43 961.26	NS
41100000 CLIENTS	45 563.98		45 563.98	
46864000 ASSU S/ EMPRUNT CHG.A PAYER		1 602.72	1 602.72	100.00
Total IV	1 061 373.93	992 757.46	68 616.47	6.91
TOTAL GENERAL	365 278.61	291 836.72	73 441.89	25.17

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	383 999.96		538 729.95		154 729.99	28.72
70600000 PRESTATIONS DE SERVICES	383 999.96		532 584.00		148 584.04	27.90
70880000 REFACTURATION FRAIS			6 145.95		6 145.95	100.00
Chiffre d'affaires NET	383 999.96		538 729.95		154 729.99	28.72
AUTRES PRODUITS	7.17		10.43		3.26	31.26
75800000 PRODUITS DIVERS GESTION COURAN	7.17		10.43		3.26	31.26
Total des Produits d'exploitation	384 007.13		538 740.38		154 733.25	28.72
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	181 336.77		327 839.15		146 502.38	44.69
60610000 FOURNITURES NON STOCKABLES			2 317.83		2 317.83	100.00
60630000 ACHAT FOURNITURE ET PETIT MAT.	94.98		533.51		438.53	82.20
60640000 ACHATS FOURNITURES ADMINISTRAT	529.09		1 593.25		1 064.16	66.79
61352000 LOCATIONS DE MATÉRIEL DE TRANS	78.34		7 213.72		7 135.38	98.91
61552000 ENTRETIEN DU MATÉRIEL DE TRANS			5 601.94		5 601.94	100.00
61600000 PRIMES D'ASSURANCE	3 062.50		7 699.00		4 636.50	60.22
61610000 ASSURANCE EMPRUNT			2 250.77		2 250.77	100.00
62260000 HONORAIRES ORDINAIRES	92 279.22		72 429.50		19 849.72	27.41
62261000 HONORAIRES MS			99 850.00		99 850.00	100.00
62262000 HONORAIRES REFACTURÉS			5 400.00		5 400.00	100.00
62263000 HONORAIRES EXCEPTIONNELS	48 147.81		96 635.16		48 487.35	50.18
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	3 214.92		602.66		2 612.26	433.46
62510000 VOYAGES ET DÉPLACEMENTS	4 075.74		5 824.82		1 749.08	30.03
62518000 VOYAG DEPLT MME GAUDIC	16 038.18		6 580.19		9 457.99	143.73
62570000 RÉCEPTIONS	1 786.55		2 290.87		504.32	22.01
62600000 TÉLÉPHONE	444.00		279.92		164.08	58.62
62610000 FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	579.55		393.86		185.69	47.15
62630000 FRAIS INTERNET	7 956.63		3 785.79		4 170.84	110.17
62780000 SERVICES BANCAIRES	3 049.26		6 556.36		3 507.10	53.49
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	3 201.68		3 375.24		173.56	5.14
63330000 FORMATION CONTINUE (ORGANISME)	849.45		1 093.29		243.84	22.30
63350000 TAXE D'APPRENTISSAGE (VERST LI	770.23		747.95		22.28	2.98
63511000 CET	1 582.00		917.00		665.00	72.52
63514000 TVTS			617.00		617.00	100.00
SALAIRES ET TRAITEMENTS	114 405.49		110 058.43		4 347.06	3.95
64110000 SALAIRES APPOINTEMENTS	112 252.40		105 299.99		6 952.41	6.60
64120000 CONGÉS PAYÉS	1 153.09		3.44		1 149.65	NS
64130000 PRIMES ET GRATIFICATIONS	1 000.00		2 550.00		1 550.00	60.78
64140000 INDEMNITÉS ET AVANTAGES DIVERS			2 205.00		2 205.00	100.00
CHARGES SOCIALES	42 842.47		41 241.38		1 601.09	3.88
64510000 COTISATIONS À L'URSSAF	29 874.42		28 534.88		1 339.54	4.69
64531000 COTISATIONS RETRAITES (CADRES)	9 434.05		9 836.64		402.59	4.09
64535000 COTISATIONS PREVOYANCE MUTUEL.	3 101.26		2 799.93		301.33	10.76
64580000 CH/CONGES A PAYER	432.74		69.93		362.81	518.82
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	2 067.15		1 302.28		764.87	58.73
68112000 DOT.AMTS IMMO.CORPORELLES	2 067.15		1 302.28		764.87	58.73

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT 68174000 DAP PROV CREANCES		119 204.83	119 204.83	100.00
		119 204.83	119 204.83	100.00
AUTRES CHARGES 65800000 CHARGES DIVERSES GESTION COURA	5.33	5.86	0.53	9.04
	5.33	5.86	0.53	9.04
Total des Charges d'exploitation	343 858.89	603 027.17	259 168.28	42.98
Résultat d'exploitation	40 148.24	64 286.79	104 435.03	162.45
REPRISES SUR DEPRECIATIONS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES 78662000 REPRISE DEP. ELTS FINANCIERS		31 927.00	31 927.00	100.00
		31 927.00	31 927.00	100.00
Total des Produits financiers		31 927.00	31 927.00	100.00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS 68662000 DAP PROV IMMO FINANCIERES	31 927.00		31 927.00	
	31 927.00		31 927.00	
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES 66116000 INTÉRÊTS SUR EMPRUNTS ET DETTE 66160000 INTÉRÊTS BANCAIRES 66180000 INTERETS COMPTE-COURANT		36 700.14	36 700.14	100.00
		2 949.36	2 949.36	100.00
		91.46	91.46	100.00
		33 659.32	33 659.32	100.00
Total des Charges financières	31 927.00	36 700.14	4 773.14	13.01
Résultat financier	31 927.00	4 773.14	27 153.86	568.89
Résultat courant avant impôts	8 221.24	69 059.93	77 281.17	111.90
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION 77200000 PDTS EXCEPTIONNELS EX.ANTERIEU	9 872.56		9 872.56	
	9 872.56		9 872.56	
Total des Produits exceptionnels	9 872.56		9 872.56	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION 67120000 PÉNALITÉS ET AMENDES 67200000 CHARGES S/EX ANTERIEURS	13 268.38	9 064.77	4 203.61	46.37
	130.27	318.00	187.73	59.03
	13 138.11	8 746.77	4 391.34	50.21
Total des Charges exceptionnelles	13 268.38	9 064.77	4 203.61	46.37
Résultat exceptionnel	3 395.82	9 064.77	5 668.95	62.54
Total des produits	393 879.69	570 667.38	176 787.69	30.98
Total des charges	389 054.27	648 792.08	259 737.81	40.03
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	4 825.42	78 124.70	82 950.12	106.18

SAS GROUPE LCAP

41 RUE DE WATTIGNIES

75012 PARIS



CLT AUDIT & CONSEIL

DOSSIER FISCAL

CLT AUDIT & CONSEIL

24 CHEM. DE CHARRIERE BLANCHE

IMMEUBLE LE CHARME

69130 ECULLY

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE															
Désignation de la société:			Adresse du siège social:												
SAS GROUPE LCAP			41 RUE DE WATTIGNIES												
SIRET	8	1	0	8	2	5	5	6	2	0	0	0	3	8	75012 PARIS
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:												

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITE					
Activités exercées			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	35 420	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Reprise d'entreprise en difficulté art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%					

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	X	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé
					CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
CLT AUDIT & CONSEIL 24 CHEM. DE CHARRIERE BLANCH IMMEUBLE LE CHARME 69130 ECULLY Tél: 0986419868			Tél:		
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: 15/05/2024	Lieu: PARIS	
N° d'agrément du CGA/OMGA/visueur conventionné			Qualité et nom du signataire: PRESIDENTE		
			Signature GAUDIC CORINNE		
Examen de conformité fiscale (ECF)					

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLETE
1	GAUDIC CORINNE PRESIDENTE	1 BIS RUE SAINT HONORE 78000 VERSAILLES
2	NGUYEN TAI COMPTABLE GROUPE	102 RUE JEAN GAY 69700 LOIRE S/RHONE
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	72 600			72 600	16 038			88 638
2	40 652			40 652				40 652
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**	113 252			113 252	16 038			129 290

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	1 787
Total	1 787

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 11)			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice 2023 (total col.9 + total col.10) 11	131 077	- de l'exercice 2023 11	35 420
- de l'exercice précédent 11	118 926	- de l'exercice précédent 11	(103 617)
Nom et qualité du signataire GAUDIC CORINNE PRESIDENTE		A PARIS le 15/05/2024	
		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE LCAP Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 41 RUE DE WATTIGNIES 75012 PARIS Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 81082556200038 Néant *

Exercice N clos le, 13/11/2023 N-1, 13/11/2022

Table with columns: Brut (1), Amortissements, provisions (2), Net (3), Net (4). Rows include Capital souscrit non appelé, Frais d'établissement, Frais de développement, Concessions, brevets et droits similaires, Fonds commercial, etc.

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : (3) Part à plus d'un an : CP CR

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE LCAP

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :5.6.5.....5.4.3.....)	DA	565 543	565 543	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 034 051	1 034 051	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	54 519	54 519	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	64 978	64 978	
	Report à nouveau	DH	(2 420 012)	(2 341 887)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	4 825	(78 125)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	(696 095)	(700 921)	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	230 328	225 704	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	551 600	523 093	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	72 888	90 213	
	Dettes fiscales et sociales	DY	160 994	152 145	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	45 564	1 603	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	1 061 374	992 757		
Ecart de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	365 279	291 837		
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	138 234	129 678	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 780	905		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Main financial statement table with columns for 'Exercice N' (France, Exports, Total) and 'Exercice (N-1)'. Rows include 'PRODUITS D'EXPLOITATION', 'CHARGES D'EXPLOITATION', 'PRODUITS FINANCIERS', and 'CHARGES FINANCIÈRES'.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid-Quandri

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE LCAP		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N
		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	9 873
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	9 873
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	13 268
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	13 268
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		(3 396)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices * (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		393 880
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		389 054
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		4 825
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	
	{ - Crédit bail immobilier	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	
	(9) Dont transferts de charges	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		
obligatoires A9		
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
dont cotisations Madelin A7		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités et amendes	130	
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	13 138	
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs		9 873
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE LCAP

Néant *

CADRE A		IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
					1		2		
							3		
							4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	KD		KE		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[Dont Composants	M2		KP		KQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3		KS		KT	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV		KW	
		Matériel de transport *				KY		KZ	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	6 201	LC	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		
	Avances et acomptes				LK		LL		
	TOTAL III				LN	6 201	LO		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M	
Autres participations				8U	2 399 000	8V			
Autres titres immobilisés				1P		1R			
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U			
TOTAL IV				LQ	2 399 000	LR			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	2 405 201	ØH			
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
					par virement de poste à poste		3		
					par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	IN		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	IO		LW		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers			IU		MM		
		Matériel de transport			IV		MP		
	Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier				IW		MS	6 201	
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		
Avances et acomptes				NC		ND			
TOTAL III				IY		NG	6 201		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		
	Autres participations				IØ		ØX	2 399 000	
	Autres titres immobilisés				I1		2B		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		
	TOTAL IV				I3		NJ	2 399 000	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	2 405 201		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 3

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

 Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE LCAP
Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE LCAP Néant *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 592	QM	2 067	QN		QO	3 659
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU	1 592	QV	2 067	QW		QX	3 659
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	1 592	QP	2 067	QQ		QR	3 659

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobiliations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup.et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE LCAP

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
	- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE LCAP

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	133 594		133 594						
	Autres créances clients	UX	52 241		52 241						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	16 245		16 245					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	173 390		(0)				173 390		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	35 588		35 588						
	Charges constatées d'avance	VS									
	TOTAUX		VT	411 058	VU	237 668	VV	173 390			
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	1 780		942		427				411
	à plus de 1 an à l'origine	VH	228 548				116 559				111 989
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	72 888		37 015		18 295				17 578
Personnel et comptes rattachés		8C	1 681		1 681						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	41 316		9 677		16 136				15 503
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	114 801		42 241		37 006				35 554
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	3 196		1 114		1 062				1 020
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	551 600		(0)						551 600
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	45 564		45 564						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	1 061 374	VZ	138 234		189 485				733 655
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032											

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE LCAP		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le :								
				3	1	1	2	2	0	2	3	
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE								
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés											
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE						
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	130					
	Amendes et pénalités		WJ	130		XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*											
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)											
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)									
			- imposées au taux de 0 %									
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *				- Plus-values nettes à court terme				- Plus-values soumises au régime des fusions			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)												
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW				
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												
										TOTAL I	36 883	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE								
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *												
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)												
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)									
			- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)									
			- imposées aux taux de 19 %									
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures									
			- imputées sur les déficits antérieurs									
Autres plus-values imposées au taux de 19 %												
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*												
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A						
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)												
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.											
	Majoration d'amortissement *											
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5			
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)		ØV	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA			
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		IF	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC			
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)			Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)		PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC				
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)												
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9	Créance dégagee par le report en arrière du déficit		ZI					
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												
										TOTAL II	1 463	
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II								
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	35 420							
		déficit (II moins I)										
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL								
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	35 420		XO					

Désignation de l'entreprise : <u>SAS GROUPE LCAP</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	2 264
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11 **TABLEAU D'AFFECTIONNEMENT DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>SAS GROUPE LCAP</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(2 3 4 1 8 8 7)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(7 8 1 2 5)		Dividendes	- Autres réserves	ZD						
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZE						
					Report à nouveau		ZF						
	TOTAL I	OF	(2 4 2 0 0 1 2)			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG			(2 4 2 0 0 1 2)			
TOTAL II							ZH		(2 4 2 0 0 1 2)				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT								
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	78			7 214				
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	143 642			274 917				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	37 616			45 708				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	181 337			327 839				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	1 582			917				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	1 620			2 458				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	3 202			3 375				
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	105 966			139 246				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	30 624			67 850				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2023)*				OB	113 252							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%			%			
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)				Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG											
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	RH												
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	35 420	Plus-values à 15 %	JK			Plus-values à 0 %	JL				
				Plus-values à 19 %	JM			Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD	(15 885)	Plus-values à 15 %	JN			Plus-values à 0 %	JO				
				Plus-values à 19 %	JP			Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	1	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	8 1 0 8 2 5 5 6 2 0 0 0 3 8							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE LCAP

Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)				
				⑦	⑧	⑨		⑩			⑪
								19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1										
	2										
	3										
	4										
	5										
	6										
	7										
	8										
	9										
	10										
	11										
	12										
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+								
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+								
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+								
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+								
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice									
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme				(31 927)					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*									
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)				(31 927)					
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)		(A)	(B)	(ventilation par taux)	(C)					
	CADRE C : autres plus-value taxable à 19 %										

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE LCAP Néant [X] *

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Table with 5 columns: Origine, Montant net des plus-values réalisées*, Montant antérieurement réintégré, Montant compris dans le résultat de l'exercice, Montant restant à réintégrer. Rows include Imposition répartie sur 3 ans, 10 ans, and a TOTAL 1 row.

Table with 5 columns: Origine, Montant net des plus-values réalisées à l'origine, Montant antérieurement réintégré, Montant rapporté au résultat de l'exercice, Montant restant à réintégrer. Rows include Imposition répartie sur 3 ans (N-1, N-2) and Sur 10 ans ou sur une durée différente (N-1 to N-9), with a TOTAL 2 row.

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Table with 5 columns: Origine des plus-values et date des fusions ou des apports, Montant net des plus-values réalisées à l'origine, Montant antérieurement réintégré, Montant rapporté au résultat de l'exercice, Montant restant à réintégrer. Includes a TOTAL row at the bottom.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE LCAP

Néant *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12,8 % ②.	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS GROUPE LCAP</u>	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
--	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

16

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE LCAP				Néant <input type="checkbox"/> *		
Exercice ouvert le : 01/01/2023		et clos le : 31/12/2023		Durée en nombre de mois		
				1	2	
DECLARATION DES EFFECTIFS						
Effectif moyen du personnel * :				YP	2	
dont apprentis				YF		
dont handicapés				YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE						
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	384 000	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT		
TOTAL 1				OX	384 000	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	7	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE		
Subventions d'exploitation reçues				OF		
Variation positive des stocks				OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	9 873	
TOTAL 2				OM	9 880	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)						
Achats				ON	624	
Variation négative des stocks				OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	180 634	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	5	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY		
TOTAL 3				OJ	181 264	
IV- Valeur ajoutée produite						
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	OG	212 616
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				SA	212 616	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE						
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE						
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	x			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	384 000	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	2
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	2 939 373			
Période de référence		GY	01/01/2023	GZ	31/12/2023	
Date de cessation		HR				

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET

8 1 0 8 2 5 5 6 2 0 0 0 3 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS GROUPE LCAP

ADRESSE (voie)

41 RUE DE WATTIGNIES

CODE POSTAL

75012

VILLE

PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

150 000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

415 543

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

LG HOLDING

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

26.52

Nb de parts ou actions

150 000

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Mme

Nom de famille

ROUSSELIN

Prénom(s)

CORINNE

Nom d'usage

GAUDIC

% de détention

66.40

Nb de parts ou actions

375 503

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET

8 1 0 8 2 5 5 6 2 0 0 0 3 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS GROUPE LCAP

ADRESSE (voie)

41 RUE DE WATTIGNIES

CODE POSTAL

75012

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

5

Forme juridique

SAS

Dénomination

FRANCE MANUFACTURE

N° SIREN (si société établie en France)

8 8 2 5 5 4 3 3 0

% de détention

100.00

Adresse :

N°

41

Voie

RUE DE WATTIGNIES

Code postal

75012

Commune

PARIS

Pays

France

Forme juridique

SAS

Dénomination

LES ATELIERS PEYRACHE

N° SIREN (si société établie en France)

8 1 4 8 5 6 6 3 9

% de détention

100.00

Adresse :

N°

Voie

ZA DE ROBERT

Code postal

43140

Commune

ST DIDIER EN VELAY

Pays

France

Forme juridique

SAS

Dénomination

BRODERIE DU LYS

N° SIREN (si société établie en France)

3 9 8 3 6 8 4 5 6

% de détention

100.00

Adresse :

N°

366

Voie

T RUE DE VAUGIRARD

Code postal

75015

Commune

PARIS

Pays

France

Forme juridique

SAS

Dénomination

HOLDCO 2W

N° SIREN (si société établie en France)

4 8 7 5 8 4 4 9 2

% de détention

100.00

Adresse :

N°

41

Voie

RUE DE WATTIGNIES

Code postal

75012

Commune

PARIS

Pays

France

Forme juridique

SAS

Dénomination

CJ TRADE

N° SIREN (si société établie en France)

8 4 9 4 5 8 6 5 8

% de détention

95.00

Adresse :

N°

33

Voie

RUE DE LA REPUBLIQUE

Code postal

69002

Commune

LYON

Pays

France

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France)

Adresse :

N°

Code postal

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France)

Adresse :

N°

Code postal

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France)

Adresse :

N°

Code postal

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

SAS GROUPE LCAP

41 RUE DE WATTIGNIES

75012 PARIS



CLT AUDIT & CONSEIL

DOSSIER DE GESTION

CLT AUDIT & CONSEIL

24 CHEM. DE CHARRIERE BLANCHE

IMMEUBLE LE CHARME

69130 ECULLY

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Ventes marchandises + Production	384 000	100.00	538 730	100.00	154 730	28.72
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	384 000	100.00	538 730	100.00	154 730	28.72
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	384 000	100.00	538 730	100.00	154 730	28.72
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe						
Marge brute de production	384 000	100.00	538 730	100.00	154 730	28.72
Marge brute globale	384 000	100.00	538 730	100.00	154 730	28.72
- Autres achats + charges externes	181 337	47.22	327 839	60.85	146 502	44.69
Valeur ajoutée	202 663	52.78	210 891	39.15	8 228	3.90
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	3 202	0.83	3 375	0.63	174	5.14
- Salaires du personnel	114 405	29.79	110 058	20.43	4 347	3.95
- Charges sociales du personnel	42 842	11.16	41 241	7.66	1 601	3.88
Excédent brut d'exploitation	42 214	10.99	56 216	10.43	14 002	24.91
+ Autres produits de gestion courante	7		10		3	31.26
- Autres charges de gestion courante	5		6		1	9.04
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges						
- Dotations aux amortissements	2 067	0.54	1 302	0.24	765	58.73
- Dotations aux provisions			119 205	22.13	119 205	100.00
Résultat d'exploitation	40 148	10.46	64 287	11.93	104 435	162.45
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers			31 927	5.93	31 927	100.00
- Charges financières	31 927	8.31	36 700	6.81	4 773	13.01
Résultat courant	8 221	2.14	69 060	12.82	77 281	111.90
+ Produits exceptionnels	9 873	2.57			9 873	
- Charges exceptionnelles	13 268	3.46	9 065	1.68	4 204	46.37
Résultat exceptionnel	3 396	0.88	9 065	1.68	5 669	62.54
- Impôt sur les bénéfices						
- Participation des salariés						
Résultat NET	4 825	1.26	78 125	14.50	82 950	106.18

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2023	12	% CA	Exercice N-1 31/12/2022	12	% CA	Ecart N / N-1	
							Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	383 999.96		100.00	538 729.95		100.00	154 729.99	28.72
PRODUCTION VENDUE	383 999.96		100.00	538 729.95		100.00	154 729.99	28.72
70600000 PRESTATIONS DE SERVICES	383 999.96		100.00	532 584.00		98.86	148 584.04	27.90
70880000 REFACTURATION FRAIS				6 145.95		1.14	6 145.95	100.00
PRODUCTION DE L'EXERCICE	383 999.96		100.00	538 729.95		100.00	154 729.99	28.72
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	383 999.96		100.00	538 729.95		100.00	154 729.99	28.72
MARGE BRUTE GLOBALE	383 999.96		100.00	538 729.95		100.00	154 729.99	28.72
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	181 336.77		47.22	327 839.15		60.85	146 502.38	44.69
60610000 FOURNITURES NON STOCKABLES				2 317.83		0.43	2 317.83	100.00
60630000 ACHAT FOURNITURE ET PETIT MAT.	94.98		0.02	533.51		0.10	438.53	82.20
60640000 ACHATS FOURNITURES ADMINISTRAT	529.09		0.14	1 593.25		0.30	1 064.16	66.79
61352000 LOCATIONS DE MATÉRIEL DE TRANS	78.34		0.02	7 213.72		1.34	7 135.38	98.91
61552000 ENTRETIEN DU MATÉRIEL DE TRANS				5 601.94		1.04	5 601.94	100.00
61600000 PRIMES D'ASSURANCE	3 062.50		0.80	7 699.00		1.43	4 636.50	60.22
61610000 ASSURANCE EMPRUNT				2 250.77		0.42	2 250.77	100.00
62260000 HONORAIRES ORDINAIRES	92 279.22		24.03	72 429.50		13.44	19 849.72	27.41
62261000 HONORAIRES MS				99 850.00		18.53	99 850.00	100.00
62262000 HONORAIRES REFACTURÉS				5 400.00		1.00	5 400.00	100.00
62263000 HONORAIRES EXCEPTIONNELS	48 147.81		12.54	96 635.16		17.94	48 487.35	50.18
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	3 214.92		0.84	602.66		0.11	2 612.26	433.46
62510000 VOYAGES ET DÉPLACEMENTS	4 075.74		1.06	5 824.82		1.08	1 749.08	30.03
62518000 VOYAG DEPLT MME GAUDIC	16 038.18		4.18	6 580.19		1.22	9 457.99	143.73
62570000 RÉCEPTIONS	1 786.55		0.47	2 290.87		0.43	504.32	22.01
62600000 TÉLÉPHONE	444.00		0.12	279.92		0.05	164.08	58.62
62610000 FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	579.55		0.15	393.86		0.07	185.69	47.15
62630000 FRAIS INTERNET	7 956.63		2.07	3 785.79		0.70	4 170.84	110.17
62780000 SERVICES BANCAIRES	3 049.26		0.79	6 556.36		1.22	3 507.10	53.49
VALEUR AJOUTEE	202 663.19		52.78	210 890.80		39.15	8 227.61	3.90
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	3 201.68		0.83	3 375.24		0.63	173.56	5.14
63330000 FORMATION CONTINUE (ORGANISME)	849.45		0.22	1 093.29		0.20	243.84	22.30
63350000 TAXE D'APPRENTISSAGE (VERST LI	770.23		0.20	747.95		0.14	22.28	2.98
63511000 CET	1 582.00		0.41	917.00		0.17	665.00	72.52
63514000 TVTS				617.00		0.11	617.00	100.00
SALAIRES DU PERSONNEL	114 405.49		29.79	110 058.43		20.43	4 347.06	3.95
64110000 SALAIRES APPOINTEMENTS	112 252.40		29.23	105 299.99		19.55	6 952.41	6.60
64120000 CONGÉS PAYÉS	1 153.09		0.30	3.44		0.00	1 149.65	NS
64130000 PRIMES ET GRATIFICATIONS	1 000.00		0.26	2 550.00		0.47	1 550.00	60.78
64140000 INDEMNITÉS ET AVANTAGES DIVERS				2 205.00		0.41	2 205.00	100.00
CHARGES SOCIALES DU PERSONNEL	42 842.47		11.16	41 241.38		7.66	1 601.09	3.88
64510000 COTISATIONS À L'URSSAF	29 874.42		7.78	28 534.88		5.30	1 339.54	4.69
64531000 COTISATIONS RETRAITES (CADRES)	9 434.05		2.46	9 836.64		1.83	402.59	4.09
64535000 COTISATIONS PREVOYANCE MUTUEL.	3 101.26		0.81	2 799.93		0.52	301.33	10.76
64580000 CH/CONGES A PAYER	432.74		0.11	69.93		0.01	362.81	518.82

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2023	12	% CA	Exercice N-1 31/12/2022	12	% CA	Ecart N / N-1	
							Euros	%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	42 213.55		10.99	56 215.75		10.43	14 002.20	24.91
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	7.17			10.43			3.26	31.26
75800000 PRODUITS DIVERS GESTION COURAN	7.17	0.00		10.43	0.00		3.26	31.26
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5.33			5.86			0.53	9.04
65800000 CHARGES DIVERSES GESTION COURA	5.33	0.00		5.86	0.00		0.53	9.04
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	2 067.15	0.54		1 302.28	0.24		764.87	58.73
68112000 DOT.AMTS IMMO.CORPORELLES	2 067.15	0.54		1 302.28	0.24		764.87	58.73
DOTATIONS AUX PROVISIONS				119 204.83	22.13		119 204.83	100.00
68174000 DAP PROV CREANCES				119 204.83	22.13		119 204.83	100.00
RESULTAT D'EXPLOITATION	40 148.24		10.46	64 286.79		11.93	104 435.03	162.45
PRODUITS FINANCIERS				31 927.00	5.93		31 927.00	100.00
78662000 REPRISE DEP. ELTS FINANCIERS				31 927.00	5.93		31 927.00	100.00
CHARGES FINANCIERES	31 927.00	8.31		36 700.14	6.81		4 773.14	13.01
66116000 INTÉRÊTS SUR EMPRUNTS ET DETTE				2 949.36	0.55		2 949.36	100.00
66160000 INTÉRÊTS BANCAIRES				91.46	0.02		91.46	100.00
66180000 INTERETS COMPTE-COURANT				33 659.32	6.25		33 659.32	100.00
68662000 DAP PROV IMMO FINANCIERES	31 927.00	8.31					31 927.00	
RESULTAT COURANT	8 221.24		2.14	69 059.93		12.82	77 281.17	111.90
PRODUITS EXCEPTIONNELS	9 872.56	2.57					9 872.56	
77200000 PDTS EXCEPTIONNELS EX.ANTERIEU	9 872.56	2.57					9 872.56	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	13 268.38	3.46		9 064.77	1.68		4 203.61	46.37
67120000 PÉNALITÉS ET AMENDES	130.27	0.03		318.00	0.06		187.73	59.03
67200000 CHARGES S/EX ANTERIEURS	13 138.11	3.42		8 746.77	1.62		4 391.34	50.21
RESULTAT EXCEPTIONNEL	3 395.82	0.88		9 064.77	1.68		5 668.95	62.54
RESULTAT NET	4 825.42	1.26		78 124.70	14.50		82 950.12	106.18